

Minister
of Natural Resources



Ministre
des Ressources naturelles

Ottawa, Canada K1A 0E4

July 10, 2020

Madame Theresa McClenaghan
Canadian Environmental Law Association
theresa@cela.ca

Madame Brennain Lloyd
Northwatch
brennain@northwatch.org

Monsieur Ole Hendrickson
Concerned Citizens of Renfrew County and Area
ole@nrtco.net

Monsieur John Jackson
Nuclear Waste Watch
jjackson@web.ca

Monsieur Gordon Edwards
Canadian Coalition for Nuclear Responsibility
ccnr@web.ca

Madame Ginette Charbonneau
Ralliement contre la pollution radioactive
ginettech@hotmail.ca

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre correspondance du 15 mai 2020 au nom de 100 groupes d'intérêt public concernant les plans du Canada visant à assurer la mise en place d'un cadre stratégique solide et d'un plan clair pour la gestion sûre et à long terme de tous les déchets nucléaires du pays et indiquant que vous soutenez fermement cette initiative.

Le gouvernement du Canada demeure résolu à établir une relation renouvelée avec les peuples autochtones, relation qui doit être fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat. Nous reconnaissons l'importance de nous engager à adopter des approches ouvertes, transparentes et collaboratives avec le public, y compris les peuples autochtones, pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques. La politique en matière de gestion des déchets radioactifs n'y fait pas exception.

Le 27 février 2020, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il allait moderniser la politique canadienne en matière de déchets radioactifs. Dans les mois à venir, des fonctionnaires fédéraux travailleront avec les intervenants et parleront aux Canadiens pour s'assurer que le Canada continue à disposer d'un cadre stratégique solide et d'une voie à suivre claire pour assurer une gestion sûre à long terme de tous nos déchets nucléaires. Dans le cadre de ce processus, nous consulterons et engagerons le dialogue avec tous les Canadiens. Vos points de vue constitueront une part importante de cette conversation, et je demanderai à mon personnel de vous contacter, avant le lancement de notre processus de consultation, pour déterminer la meilleure manière de recueillir votre rétroaction concernant l'amélioration de la politique et l'élaboration d'un plan national pour la gestion

Canada

des déchets nucléaires au Canada. Compte tenu de la pandémie de COVID-19, ces démarches débuteront probablement à l'automne, et notre processus de consultation sera ajusté pour prendre en considération les exigences de chaque province et territoire en matière d'éloignement physique.

Le gouvernement du Canada est déterminé à faire en sorte que des solutions sûres soient mises en place pour la gestion des déchets radioactifs, et nous sommes résolu à les améliorer constamment. La Politique-cadre en matière de déchets radioactifs du Canada, dans sa forme actuelle, fournit un ensemble de principes régissant les dispositions institutionnelles et financières relatives à la gestion à long terme des déchets radioactifs, en plus d'attribuer clairement les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral et des propriétaires des déchets. Les projets en cours d'examen continueront d'être soumis à un processus d'examen réglementaire approfondi, portant notamment sur les éventuels effets sur l'environnement, fondés sur la science, les preuves et les connaissances autochtones, ainsi qu'à une véritable consultation des populations autochtones susceptibles d'être touchées. Au cours du processus d'examen, le public aura l'occasion de fournir des commentaires à diverses étapes clés de l'évaluation environnementale.

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), l'organisme indépendant de réglementation du secteur nucléaire au Canada, réglemente l'utilisation de l'énergie et des matières nucléaires au Canada sur l'ensemble de leur cycle de vie en vue de protéger la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement. La CCSN examine les propositions conformément au cadre réglementaire solide établi par la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*. La CCSN s'est engagée à améliorer en permanence et à revoir périodiquement ses exigences réglementaires, notamment celles relatives aux déchets radioactifs et aux activités de déclasserment. Les résultats de l'examen de la Politique-cadre en matière de gestion de déchets radioactifs du Canada peuvent orienter l'approche de réglementation de la CCSN une fois l'examen terminé.

Je vous remercie encore une fois de votre lettre portant sur cette importante question, et je vous souhaite de tous rester en bonne santé et en sécurité.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Seamus O'Regan', with a long horizontal flourish extending to the right.

L'honorable Seamus O'Regan, C.P., député